

Ministère
de l'Instruction Publique.

Paris, le 18 Dec^{bre} 1903

Musée Guimet.

Direction.

Cher Monsieur,

Les Conférences auxquelles je vous ai demandé de prendre part doivent se faire à la Mairie du 16^e arrondissement, le soir et avec projections. Mais puisque vous préférez faire une conférence d'un jour, je vous inscris d'office dans la série des Conférences du dimanche, au Musée, pour le 24 ou le 31 janvier à votre choix. Nous nous réjouissons tous de vous entendre et de voir vos merveilleux monuments.

Je ne dois pas oublier de vous informer que les Conférences du Musée comportent un cachet de 200 frs, dont 100 francs pour la conférence elle-même, et 100 frs pour son texte rédigé par

Monsieur E. Cartailhac

paraître dans nos volumes de Conférences
 série de la Bibliothèque de vulgarisation.

M. Guinet, très sensible à votre
 bon souvenir, me charge de les com-
 plimenter et de vous dire qu'il compte
 sur vous. Mais aussi !

Veuillez agréer, Cher Compagnon,
 l'assurance de mes sentiments des
 plus cordialement sympathiques.

de Microny